



**FORMULAIRE DE RENOUELEMENT D'ADHÉSION À L'AIQ
ISOLATION DE LA MÉCANIQUE DU BÂTIMENT – CALORIFUGEURS
ANNÉE 2012**

Nom de l'entreprise:

Adresse:

Téléphone :

Télécopieur :

Adresse courriel:

Site Internet :

No. licence R.B.Q.:

Nom de la personne
responsable:

(lettres carrées SVP)

Signature:

Date:

Veillez noter que le maximum aux contributions a été aboli tel que voté à l'unanimité lors de l'Assemblée générale spéciale le 22 novembre 2006 à Boucherville. Les heures travaillées sont facturables dès la première heure travaillée, de janvier à décembre. Veillez noter que l'AIQ verse 0.03 \$ par heure travaillée à l'association Canadienne d'isolation thermique (ACIT/TIAC)

**VEUILLEZ NOUS RETOURNER VOTRE FORMULAIRE DE RENOUELEMENT
AVEC VOTRE PAIEMENT AVANT LE 31 JANVIER 2012**

Tous les membres ont les mêmes obligations et devoirs de respecter toutes les ententes intervenues entre membres et sanctionnées par l'AIQ.